

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 juin 2014 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : MM. Tony Charest, MAIRE
Yves Lapointe, CONSEILLER
Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER
Roland Leroux, CONSEILLER
Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE

Sont absents : MM Germain Dupuis, CONSEILLER
Francis Boucher, CONSEILLER

Tous les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Tony Charest, maire, Nathalie Blais, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

01-06-2014

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

02-06-2014

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2014

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu unanimement que le procès-verbal du 3 juin 2014 soit adopté tel que déposé.

DEPOT DU RAPPORT DU MAIRE

Le maire fera le dépôt de son rapport à la prochaine séance.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOISIR

L'agent de développement et de loisir n'est pas présent et a remis son rapport du mois de mai à l'ensemble du conseil.

03-06-2014

DÉCLARATION DE DROIT À LA CPTAQ /VERSEMENT DE 69\$

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu unanimement qu'un montant de 69\$ soit autorisé afin de compléter une déclaration de droit à la CPAQ aux articles 101/103 dans le dossier de l'agrandissement et ou rénovation de la caserne.

04-06-2014

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LES CHEMINS D'HIVER POUR 3 ANS

Il est proposé par M. Yves Lapointe, et résolu unanimement que le conseil autorise la demande de soumissions publiques pour un contrat pour le déneigement des voies en incluant le déneigement des trottoirs pendant la saison et le nettoyage de la chaussée à la fin de la saison.

05-06-2014

MAIRE SUPPLÉANT

Considérant la diminution de disponibilité de M. Roland Leroux, conseiller, il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis que M. Alexis Morin-Turgeon soit désigné comme maire suppléant à compter du 6 juin pour le remplacement au conseil municipal et pour siéger à la MRC ou ailleurs.

06-06-2014

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Considérant la diminution de disponibilité de M. Roland Leroux, conseiller, il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon que M. Germain Dupuis soit

désigné comme conseiller responsable afin de représenter le conseil au comité de développement en remplacement de M. Leroux.

07-06-2014

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu unanimement que le conseil municipal demande au Député une aide afin d'améliorer certaines routes à Saint-Joseph-de-Kamouraska. La demande portera cette année sur les priorités suivantes : Le Rang 4 est, le rang 6 et la route de Picard ainsi que sur l'installation de glissières de sécurité aux abords de chemins municipaux.

08-06-2014

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 18-05-2013 ET DÉSIGNATION L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu unanimement que l'agent de développement relèvera dorénavant de la direction générale.

09-06-2014

SOUSSIONS POUR L'ABAT- POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT les 2 soumissions reçues pour l'épandage d'abat-poussière dont les résultats apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Fournisseur	Quantité environ	Prix au litre ou à la tonne épandu excluant les taxes	Prix pour la qté proposée
Les Entreprises Bourget	28 900 L	.2754\$	7 959.06 \$
Colt Hydro-ensemencement	28900 L	.34 \$	9 826, 00\$

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu unanimement que la compagnie Les Entreprises Bourget soit retenue pour épandre l'abat-poussière au prix de .2754 \$ le litre. L'épandage aura lieu après une entente entre les 2 parties.

10-06-2014

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu unanimement que les salaires du mois d'avril (incluant les DAS de la période) au montant de 9 260,24 \$ et les comptes à payer totalisant un montant de 58 967.80 \$, soient acceptés.

11-06-2014

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Tony Charest, maire, la séance est levée à 20h40.

Tony Charest, maire

Nathalie Blais, Directrice générale

Recommandation du comité de la gestion des matières résiduelles - Récupération des matières organiques

**SUR LA PROPOSITION DE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal de Saint-_____ accepte la recommandation du comité de gestion des matières résiduelles suite à la réunion du 19 juin dernier selon ce qui suit :

- 1- Achat regroupé avec la Sémer par le biais de la MRC de Kamouraska incluant la livraison des bacs porte-à-porte qui seront la propriété de la municipalité respective
- 2- Intégration de la puce sur chacun des bacs.
- 3- Compilation à faire du nombre de bacs nécessaires avec les adresses. En plus, du bac de récupération des matières organiques (bac brun), il est prévu d'avoir un petit contenant pour l'intérieur.
- 4- Chaque municipalité doit indiquer le nombre de bacs et contenants pour l'intérieur pour l'achat regroupé. Les municipalités devront fournir également un tableau Excel avec l'adresse de chaque unité de logement en précisant le nombre désiré à chacune des adresses.